

Tendances : absentéisme en raison de maladie ou incapacité personnelle, et heures supplémentaires chez le personnel infirmier autorisé du secteur public :

Faits en bref 2015

Préparé pour la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers
par Jacobson Consulting Inc.

1. INTRODUCTION

Ce rapport est la quatrième mise à jour biannuelle préparée pour la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII). Il porte sur l'absentéisme et les heures supplémentaires chez le personnel infirmier autorisé et les infirmières surveillantes du secteur public des soins de santé.

Ces rapports de la FCSII ont pour objectif d'illustrer les répercussions des charges de travail excessives sur le personnel infirmier canadien ainsi que l'impact négatif sur les soins aux patients. Des niveaux sécuritaires de dotation infirmière pourraient permettre au système de soins de santé de s'appuyer moins sur les heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées, ce qui pourrait diminuer le taux d'absentéisme. Nous voulons tous un système de soins de santé efficace, efficient et viable, et qui répond aux besoins des patients, des familles et de toute la population canadienne.

Il faut faire attention et tenir compte de plusieurs facteurs lorsqu'on examine ces données. Ce rapport se base sur les données de 1997 à 2015 de l'*Enquête sur la population active (EPA)* menée par Statistique Canada. Dans ce rapport, les estimations de l'EPA ont été révisées à partir de 2001 en utilisant les pondérations de la population du Recensement de 2011. En raison de ces révisions, les comparaisons entre les années devraient se faire uniquement en utilisant les données comprises dans ce rapport. Les tableaux et les analyses de Jacobson Consulting se basent sur des tableaux croisés élaborés à partir des microdonnées à grande diffusion communiquées par Statistique Canada le 28 janvier 2015.

Les sections qui suivent présentent des tableaux et des données générales sur les taux 2014 d'absentéisme et d'heures supplémentaires chez le personnel infirmier du secteur public. Certaines données sont comparées à celles de 2012. Les tableaux comprennent des données pour certaines années entre 1997 et 2014. Les données présentées représentent différentes années dans l'histoire et sont basées sur un sondage. En raison de la méthodologie d'échantillonnage utilisée lors de l'enquête, les réponses pour chaque année viennent de différentes personnes. Par conséquent, les tendances générales établies en fonction de plusieurs années peuvent être considérées pertinentes lorsque l'on examine les résultats, mais

les changements ne reflètent pas les changements au comportement moyen d'un groupe commun de personnes.

L'interprétation des données provinciales doit se faire avec réserve. Les données relatives aux plus petites provinces, par exemple les heures supplémentaires d'un petit échantillon de personnes, doivent être interprétées avec réserve en raison du coefficient élevé de variabilité. Par rapport à certaines provinces, Statistique Canada a jugé la taille de l'échantillon trop petite et recommande de ne pas communiquer ces données. Nous respectons leur directive.

2. INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU SECTEUR PUBLIC DES SOINS DE SANTÉ : UN APERÇU

- En 2014, on comptait 268 600 infirmières surveillantes et infirmières autorisées au sein du secteur public, comparativement à 254 300 en 2012. Cela représente une augmentation de 5,6 % pendant cette période. On observe de plus grands changements, à la hausse et à la baisse, selon les provinces (par exemple, Colombie-Britannique - 3,8 %; Ontario +13,3 %).
- La plus grande proportion d'infirmières se retrouve en Ontario (33,2 %) et au Québec (23,5 %). Ces chiffres s'harmonisent plus ou moins avec la population de ces provinces, relativement à toutes les autres provinces. Les plus petites provinces emploient la plus petite proportion d'infirmières. L'Île-du-Prince-Édouard emploie seulement 0,6 % de toutes les infirmières. Pour Terre-Neuve-et-Labrador, ce chiffre est 2,2 %.
- En 2014, le taux estimé de syndicalisation est de 90 %, soit une augmentation par rapport à 2012. On observe les taux les moins élevés en Ontario (84 %) et en Alberta (88 %). Le Québec affiche le taux le plus élevé de syndicalisation (95 %), suivi par le Nouveau-Brunswick (94 %) et la Colombie-Britannique (93 %).
- En 2014, 80,3 % des infirmières travaillaient au moins 30 heures par semaine, ce qui correspond à un temps plein dans l'EPA. Ce chiffre est presque similaire à celui de 2012. Le classement change d'une année à l'autre, mais l'Alberta affiche généralement le taux le moins élevé d'infirmières à temps plein alors que Terre-Neuve-et-Labrador affiche généralement le taux le plus élevé.
- La proportion de femmes demeure supérieure et se chiffre à 91 % en 2014; ce chiffre demeure relativement constant au fil des ans.

Tableau 1 : Infirmières du secteur public des soins de santé, absentéisme, heures supplémentaires, syndicalisation, certaines années

1.1.1	Infirmières du secteur public des soins de santé		Taux d'absentéisme [1]		Taux d'heures supplémentaires [2]		% membres syndiqués	
	2012	2014	2012	2014	2012	2014	2012	2014
Terre-Neuve-et-Labrador	6 900	6 000	8,1 %	-	22,8 %	26,0 %	93 %	90 %
Île-du-Prince-Édouard	1 400	1 600	-	-	27,9 %	27,1 %	90 %	91 %
Nouvelle-Écosse	9 100	8 900	8,2 %	7,2 %	26,4 %	27,3 %	89 %	92 %
Nouveau-Brunswick	7 200	6 800	10,2 %	-	21,8 %	25,9 %	92 %	94 %
Québec	58 800	63 200	6,8 %	8,4 %	35,2 %	32,5 %	92 %	95 %
Ontario	78 700	89 100	7,0 %	7,2 %	26,9 %	22,6 %	80 %	84 %
Manitoba	11 900	13 100	9,4 %	8,5 %	28,2 %	30,5 %	94 %	92 %
Saskatchewan	10 300	10 400	-	6,9 %	29,8 %	22,9 %	93 %	90 %
Alberta	32 200	33 000	6,9 %	8,8 %	32,7 %	24,3 %	87 %	88 %
Colombie-Britannique	37 900	36 500	9,4 %	8,4 %	25,8 %	26,6 %	93 %	93 %
Toutes les provinces	254 300	268 600	7,5 %	7,9 %	29,3 %	26,3 %	88 %	90 %

[1] Lié à une maladie ou incapacité personnelle

[2] Comprend seulement les personnes au travail pendant la semaine de référence

Source : Totalisation spéciale, par Jacobson Consulting, des Fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la population active, Statistique Canada, certaines années

« - » Exclu car échantillonnage trop petit. Statistique Canada recommande de ne pas communiquer ces données car les estimations sont trop petites pour être fiables.

3. ABSENTÉISME

- En 2014, une moyenne de 21 000 infirmières du secteur public des soins de santé étaient absentes du travail, à chaque semaine, en raison de maladie ou incapacité personnelle, soit un taux d'absentéisme de 7,9 % comparativement 7,5 % en 2012. Ce taux est demeuré relativement constant au cours des dernières années.
- Le taux d'absentéisme chez les infirmières à temps plein du secteur public, soit 8 %, est substantiellement plus élevé que le taux moyen de toutes les autres professions (4,7 %).
- Le nombre total d'heures perdues en raison de maladie ou incapacité est équivalent à la charge de travail annuelle de près de 14 000 infirmières. Autrement dit, il faut trouver presque 25 millions d'heures de travail pour remplacer ces personnes absentes.
- En 2014, le coût annuel de l'absentéisme en raison de maladie ou incapacité est estimé à 846,1 millions \$ par année,¹ comparativement à 726,9 millions en 2012.

- Le taux d'absentéisme est très similaire dans chaque province, et se chiffre à près de 7 ou 8 %.
- Au cours des dernières années, le taux d'absentéisme pour le groupe d'âge de moins de 35 ans était de 6,2 %, soit grandement inférieur à celui des groupes d'âge supérieurs à 35 ans. En 2014, les 55 ans et plus affichaient le taux le plus élevé d'absentéisme (9,6 %).

Tableau 2 : Taux d'absentéisme en raison de maladie ou incapacité personnelle, selon l'âge, toutes les provinces, certaines années

Groupe d'âge	1997	2002	2005	2008	2010	2012	2014
<35	6,5 %	8,2 %	7,3 %	7,3 %	6,2 %	6,6 %	6,2 %
35-44	6,0 %	8,2 %	6,6 %	9,5 %	8,2 %	7,4 %	8,0 %
45-49	6,4 %	6,7 %	7,5 %	8,5 %	9,2 %	7,5 %	8,9 %
50-54	9,8 %	8,8 %	8,9 %	9,0 %	10,0 %	9,1 %	8,6 %
55+	8,1 %	7,9 %	8,9 %	12,3 %	8,1 %	7,9 %	9,6 %
Toutes les provinces	6,8 %	8,0 %	7,6 %	9,2 %	8,0 %	7,5 %	7,9 %

Les données avant 1996 sont basées sur les pondérations du Recensement de 2001; les données de 1996 à 2000 sont basées sur les pondérations du Recensement de 2006; et les données à partir de 2001 sont basées sur les pondérations du Recensement de 2011.

Source : Totalisation spéciale, par Jacobson Consulting, des Fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la population active, Statistique Canada, certaines années

4. HEURES SUPPLÉMENTAIRES

- La proportion moyenne d'infirmières faisant des heures supplémentaires à chaque semaine est passée de 29 % en 2012 à 26 % en 2014, soit une légère diminution. Le nombre total moyen d'heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées était de 6,1 heures en 2014. Ce chiffre était de 6,6 en 2012.
- En 2014, le taux moyen d'incidence d'heures supplémentaires rémunérées, pour chaque infirmière, est de 16 %, comparativement à 19 % en 2012. Ces chiffres sont de 12,5 % en 2014 et de 13 % en 2012 pour les heures supplémentaires non rémunérées.
- Chez les infirmières du secteur public, le nombre moyen d'heures supplémentaires rémunérées était de 7,2 en 2014 et de 7,3 en 2012. Le nombre moyen d'heures supplémentaires non rémunérées à chaque semaine était de 3,6 heures en 2014 et de 4,1 heures en 2012.
- En 2014, selon les estimations, les infirmières du secteur public des soins de santé ont fait 13 963 400 heures supplémentaires rémunérées, comparativement à 15 980 900 en

2012. Selon les estimations, les heures supplémentaires non rémunérées se chiffrent à 5 420 500 heures en 2014 et à 6 107 600 en 2012.

- En combinant les heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées en 2014, les infirmières ont fait un total estimé à 19 383 900, légère diminution comparativement aux 22 million d’heures en 2012. Ce chiffre correspond à 10 700 postes à temps plein.²
- En 2014, on estime à 871,8 millions le coût annuel des heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées,³ comparativement à près d’un (1) milliard (979,4 millions \$) en 2012. De ce chiffre, 679,4 millions \$ sont attribuables aux heures supplémentaires rémunérées, et 192,5 millions \$ sont attribuables aux heures supplémentaires non rémunérées.
- En 2014, le Québec (32,5 %) et le Manitoba (30,5 %) affichaient les taux les plus élevés d’heures supplémentaires. L’Ontario (22,6 %) et la Saskatchewan (22,9 %) affichaient les taux les plus bas. Le classement des provinces varie avec le temps, mais le Québec affiche généralement les taux les plus élevés.

Tableau 3 : Heures supplémentaires totales

	2010	2012	2014
Incidence des heures suppl.			
Toutes les heures suppl.	28,8 %	29,3 %	26,3 %
Heures suppl. rémunérées	17,2 %	19,1 %	16,2 %
Heures suppl. non rémunérées	14,5 %	13,1 %	12,5%
Heures suppl. par semaine [1]			
Toutes les heures suppl.	393 700	422 600	371 900
Heures suppl. rémunérées	263 400	305 800	267 500
Heures suppl. non rémunérées	130 300	116 800	104 400
Heures supplémentaires par année [2]			
Toutes les heures suppl.	20 544 500	22 088 600	19 383 900
Heures suppl. rémunérées	13 751 200	15 980 900	13 963 400
Heures suppl. non rémunérées	6 793 300	6 107 600	5 420 500
Total des heures supplémentaires annuelles, équivalent temps plein et annuels (ETP) [3]			
Toutes les heures suppl.	11 300	12 200	10 700
Heures suppl. rémunérées	7 600	8 800	7 700
Heures suppl. non rémunérées	3 700	3 400	3 000

[1] Le total d’heures supplémentaires par semaine est une moyenne annuelle de 12 semaines de référence pour chaque année dans le cadre des sondages de l’EPA.

[2] Le total des heures supplémentaires pour chaque mois de chaque année de sondage a été établi comme suit : heures totales pendant le mois du sondage = (heures totales pendant la semaine de référence du sondage / 7) * nombre de jour pendant le mois du sondage.

[3] Les heures mensuelles totales sont la moyenne des estimations moyennes des 12 mois du sondage. En faisant l’hypothèse qu’un ETP correspond à 1 813 heures. Source : Totalisation spéciale, par Jacobson Consulting, des Fichiers de microdonnées à grande diffusion de l’Enquête sur la population active, Statistique Canada, certaines années.

Dans le Tableau 4, on peut observer que les taux d'heures supplémentaires sont demeurés relativement stables. En général, l'incidence d'heures supplémentaires est légèrement plus élevée pour les groupes plus âgés que pour les groupes plus jeunes. Il semble que les heures supplémentaires soient un facteur plus important depuis quelques années, comparativement aux années 1990.

Tableau 4 : Taux d'heures supplémentaires pour les infirmières du secteur public des soins de santé, selon l'âge, toutes les provinces, certaines années *

Groupe d'âge	1997	2002	2005	2008	2010	2012	2014
<35	15,7 %	24,3 %	26,4 %	30,3 %	27,7 %	29,6 %	24,6 %
35-44	15,1 %	27,2 %	31,0 %	31,4 %	25,2 %	26,3 %	26,1 %
45-49	15,4 %	25,0 %	33,3 %	27,8 %	30,2 %	31,8 %	28,9 %
50-54	18,4 %	30,8 %	30,7 %	33,3 %	35,1 %	30,5 %	27,7 %
55+	13,1 %	26,1 %	25,9 %	33,2 %	29,6 %	29,3 %	27,4 %
Toutes les provinces	15,6 %	26,6 %	29,4 %	31,2 %	28,8 %	29,3 %	26,3 %

* Comprend seulement celles qui étaient au travail pendant la semaine de référence.

Les données avant 1996 sont basées sur les pondérations du Recensement de 2001; les données de 1996 à 2000 sont basées sur les pondérations du Recensement de 2006; et les données à partir de 2001 sont basées sur les pondérations du Recensement de 2011.

Source : Totalisation spéciale, par Jacobson Consulting, des Fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la population active, Statistique Canada, certaines années.

5. COÛT

Le Tableau 5 illustre les coûts liés à une maladie personnelle ainsi que ceux liés aux heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées, selon chaque province. L'estimation des coûts a été élaborée à partir d'estimations des heures perdues en raison de congé de maladie, des heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées au cours de la semaine de référence, et a été rajustée sur la base d'un équivalent temps plein.

Tableau 5 : Coûts liés à l'absentéisme et aux heures supplémentaires, par province, 2014

	Maladie personnelle		Heures supplémentaires rémunérées		Heures supplémentaires non rémunérées	
	Heures par Semaine	Coût Annuel (M \$)	Heures par Semaine	Coût Annuel (M \$)	Heures par Semaine	Coût Annuel (M \$)
Terre-Neuve-et-Labrador	11 300	19,0	9 600	24,8	1 800	3,0
Île-du-Prince-Édouard	3 200	5,1	1 600	4,0	500	0,9
Nouvelle-Écosse	14 200	24,0	11 600	28,4	4 200	7,0
Nouveau-Brunswick	9 600	15,7	6 000	15,2	2 300	4,1
Québec	126 000	195,3	91 100	206,7	18 700	29,8
Ontario	153 300	273,3	64 500	176,5	39 300	73,7
Manitoba	21 400	38,0	17 500	43,5	7 100	12,8
Saskatchewan	14 800	29,8	10 200	28,1	2 800	5,6
Alberta	60 900	130,9	25 600	73,3	15 600	32,0
Colombie-Britannique	61 100	110,9	29 800	81,6	12 100	23,2
Toutes les provinces	476 000	846,1	267 500	679,4	104 400	192,5

[1] Le taux salarial est le salaire horaire habituel, y compris les primes avant impôts. Le taux salarial est pondéré en fonction de la fraction d'infirmières indiquant un taux salarial donné.

[2] En faisant l'hypothèse de 49 semaines de travail dans une année de travail

[3] En faisant l'hypothèse d'un taux de salaire majoré de 1,5 pour les heures supplémentaires

Source : Totalisation spéciale, par Jacobson Consulting, des Fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la population active, Statistique Canada, certaines années.

¹ Basé sur la même hypothèse de 49 semaines de travail par travailleur, utilisée pour déterminer les équivalents temps plein et les taux salariaux correspondants. Si l'on utilise le nombre estimé d'heures annuelles perdues, ce chiffre serait 775,1 millions \$ pour 2012 et 901,2 millions \$ pour 2014.

² Un travailleur équivalent temps plein correspond à 1 813 heures de travail par année (49 semaines x 37 heures).

³ Basé sur l'hypothèse de 49 semaines par infirmière, par année, pour s'harmoniser à l'hypothèse d'équivalent temps plein. En utilisant les heures supplémentaires annuelles, ce chiffre serait de 1,044 milliard \$ pour 2012 et de 927,7 millions \$ pour 2014.

Rapport préparé pour la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers par Jacobson Consulting Inc.